## **ORGANISATION MONDIALE**

## **DU COMMERCE**

**WT/MIN(03)/ST/132** 13 septembre 2003

(03-4911)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE Cinquième session Cancún, 10 - 14 septembre 2003 Original: français

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

<u>Déclaration de S.E. Mme Yacinthe Wodobode</u> <u>Ministre du commerce, de l'industrie et de la promotion du secteur privé</u>

La délégation de la République centrafricaine adresse ses meilleurs compliments et ses vives félicitations aux autorités mexicaines et au Secrétariat de l'OMC pour la réussite de cette cinquième Conférence ministérielle marquée par l'adhésion du Cambodge et du Népal.

Nous compatissons également avec le peuple suédois pour le deuil qui vient de le frapper par la disparition tragique de Mme la Ministre des affaires étrangères.

À cette occasion, je voudrais interpeller toutes mes collègues Ministres femmes qui se trouvent dans cette salle pour que nous poursuivions notre lutte afin d'occuper plus de postes de responsabilités et de mieux contribuer à l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard de la femme dans le monde.

À l'heure actuelle de nos travaux, je voudrais exprimer ici les préoccupations de ma délégation sur les thèmes de négociation suivants:

*Initiative sectorielle en faveur du coton* 

La délégation centrafricaine joint sa voix à celles exprimées par toutes les délégations qui soutiennent l'Initiative sectorielle en faveur du coton.

Pays producteur de coton, la République centrafricaine, malgré son fort potentiel naturel après plusieurs réformes dans ce secteur, se trouve encore confrontée aujourd'hui à d'énormes difficultés dans cette filière, qui occupe une large partie de la population rurale, représentant plus de 60 pour cent des habitants de mon pays.

C'est dans cette optique que mon pays avait participé à la réunion des Ministres du commerce des pays africains producteurs de coton de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Ouagadougou, au Burkina Faso, en juin 2003.

Il convient de signaler l'importance que le gouvernement centrafricain accorde à cette filière, d'autant plus que la culture du coton est un levier important pour la sécurité alimentaire dans mon pays du fait que les cultures vivrières et cotonnière sont complémentaires.

Cependant, afin d'aboutir à des solutions équitables, il est également très important de dissocier la problématique du coton présentée dans l'Initiative sectorielle en faveur du coton que nous soutenons et la suggestion de lier le coton et les fibres synthétiques telle que proposée par les grands producteurs industriels de coton.

Car le processus de production du coton dans les pays soutenant l'initiative africaine est assuré par de petits paysans sans gros moyens tandis que la production des fibres synthétiques relève des entreprises industrielles souvent en situation de position dominante de par leurs puissances technologiques et financières.

Pour ce faire, la délégation de la République centrafricaine appelle à la vigilance de tous ceux qui soutiennent l'Initiative sectorielle en faveur du coton d'avoir toujours présent à l'esprit que les textiles et vêtements obtenus à base de fibres synthétiques, qui sont des produits artificiels, sont très différents des textiles et vêtements obtenus à base de coton, qui est un produit naturel.

Par conséquent, les deux types de produits, à savoir les fibres synthétiques et le coton, doivent être traités séparément, et que tout amalgame risque d'être une source de diversion, sinon de désolidarisation.

Le coton est si doux et je ne comprends pas que le traitement de sa question soit si dur!

Accès aux médicaments essentiels

La délégation de la République centrafricaine se félicite de la décision d'autoriser l'accès aux médicaments essentiels aux pays dépourvus de capacités manufacturières. Elle souhaite que cette décision soit effectivement mise en œuvre et profitable aux pays pauvres.

Traitement spécial et différencié

La délégation de la République centrafricaine est également préoccupée par le réexamen des dispositions relatives au traitement spécial et différencié en vue de les renforcer et les rendre plus bénéfiques aux pays les moins avancés qui sont confrontés à des difficultés énormes de conception de politiques commerciales, de participation effective aux négociations et de mise en œuvre des accords commerciaux régionaux.

À Cancún, et surtout après Cancún 2003, je vous prie de ne pas détourner le regard de ces questions fondamentales relatives à l'Initiative sectorielle en faveur du coton, à l'accès effectif aux médicaments essentiels pour les populations des pays pauvres et à la réforme conséquente du traitement spécial et différencié que je viens d'évoquer.